

Compte rendu de **l'Assemblée Générale 2025** **de l'AAM**

Hendaye, Pyrénées-Atlantiques

Maurice Imbard

L'Assemblée générale (AG) de l'Association des Anciens de la Météorologie s'est tenue le 30 septembre 2025 après-midi au centre Azuréva d'Hendaye (photo 1). 110 participants étaient présents et environ 70 membres ont assisté à cette assemblée.

Toutes les présentations faites lors de l'AG sont disponibles sur le site WEB de l'association.

Un bureau de vote a été ouvert à 13 h 45 par Pierre Chaillot et Reine Margueritte pour celles et ceux qui n'avaient pas envoyé leur bulletin par correspondance (photo 2).



1

Jean-Louis Champeaux, président de l'association, a inauguré la séance à 14 h 10 par son discours d'ouverture (photo 3).

Discours d'ouverture de la 78^e Assemblée Générale



*Bonjour à toutes et à tous,
chers amis de l'AAM,*

C'est avec un grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue pour cette 78^e Assemblée Générale de notre association, dans ce magnifique cadre du Pays Basque.

Comme chaque année, nous sommes heureux de pouvoir nous réunir pour ce moment important. Nous sommes 110 participants, de plus en plus nombreux chaque année. Cela fait chaud au cœur de voir votre soutien et votre attachement à l'AAM.

En tant que président de l'AAM, et au nom de nous tous, je remercie vivement Emmanuel Celhay et Bernard Dupont, qui se sont chargés de l'organisation du séjour à Hendaye. Un grand merci également à Colette Vichery, notre trésorière, très impliquée dans le suivi financier. Merci enfin à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de ce séjour.

J'ai aussi l'honneur d'accueillir nos invités : Valérie Milon, Directrice adjointe de la région Sud-Ouest,



2

1 : les participants à l'AG

2 : le bureau de vote

3 : De gauche à droite Maurice Imbard (secrétaire général) et Jean-Louis Champeaux (président de l'AAM)

qui nous fait la gentillesse d'être présente à titre privé, ainsi que Jean-Pierre Pellen, représentant l'ANAFACEM.

La PDG de Météo-France, la Directrice de la Communication Pauline Morin, la conseillère nationale du service social M^{me} Stéphanie Marsac-Marthon et Nathalie Duarte, responsable retraite à Météo-France, se sont excusées et nous souhaitent une bonne assemblée générale.

Comme chaque année, nous avons une amicale pensée pour celles et ceux qui n'ont pas pu nous rejoindre. J'ai en particulier une pensée pour Laurent Laplace, membre honoraire de l'AAM. Je déclare donc ouverte la 78^e Assemblée Générale de l'Association des Anciens de la Météorologie.



3

1 - Rapport moral

Le rapport moral est présenté par Jean-Louis Champeaux, président de l'AAM.

Permettez-moi, en préambule, d'exprimer mes remerciements envers l'ensemble des bénévoles qui ont consacré leur temps et leur énergie à la vie de notre association. Le fonctionnement d'une association est une œuvre collective, et je remercie les membres du conseil d'administration pour l'ambiance amicale et constructive dans laquelle nous travaillons.

Je tiens en particulier à remercier l'ensemble du bureau, les personnes avec qui je discute très fréquemment tout au long de l'année pour faire vivre l'association : Maurice Imbard, notre secrétaire général assisté de Danielle Garnier, Colette Vichery la trésorière assistée d'Anne Fournier, Joël Hoffman, vice-président, notre webmaster et référent graphique, Pierre Chaillot le rédacteur en chef d'**arc en ciel** et Isabelle Donet qui organise les colloques annuels sans oublier Reine Margueritte. Je remercie aussi nos délégués régionaux ainsi que les quatre présidentes et présidents d'honneur qui continuent de s'investir pleinement dans l'AAM. Je mentionnerai aussi Joëlle Tonnet qui sur Trappes nous aide aux tâches administratives et les graphistes de Météo-France Corinne Deligne et Jean-Louis Soubiés. **Cette action collective et amicale représente ma vision du fonctionnement d'une association.**

Je dois malheureusement redire la même chose que l'an dernier : dans une période où les guerres s'exacerbent dans le monde, où les haines et les comportements individualistes envahissent les médias et les réseaux sociaux, l'existence de l'AAM permet de maintenir des valeurs d'entraide, de solidarité et d'amitié au sein de la communauté météorologique au sens large.

L'an dernier, je vous avais indiqué avoir demandé début 2024 au CCAS DGAC-MF la reconnaissance de l'AAM comme association nationale de retraités et de pouvoir ainsi bénéficier de subventions de l'action sociale DGAC-Météo-France pour nos activités.

Je ne vais pas manier la langue de bois : presque 2 ans plus tard, nous en sommes presque au même point avec un Groupe de Travail, reporté de mois en mois, et des oppositions plus ou moins marquées des différentes composantes du CCAS. Nous avons affaire à une partie de billard à plusieurs bandes (administration,

associations, représentants du personnel) où chaque partie s'accroche à son pré carré !

La petite musique instillée par certains qui voudraient faire croire que l'AAM n'est pas une association de retraités « normale » mais une association à caractère simplement technique n'est pas recevable.

Je reviendrai tout à l'heure sur les propositions du CCAS actuellement sur la table suite à la dernière réunion du GT. Personnellement, je pense qu'il y a de la place pour tout le monde !

L'entraide entre nos membres est l'une des composantes de notre action sociale (merci à Danielle Garnier, la correspondante sociale de l'AAM). Les activités nationales et régionales y compris celles qui relèvent de la promotion de la culture météorologique (e.g. colloques) créent du lien social amical, indispensable pour mieux vivre sa retraite.

Je ne rentrerai pas dans les détails des activités, car vous en aurez de larges présentations dans les minutes qui vont suivre.

Je mentionnerai simplement le superbe voyage effectué ce printemps lors de la croisière sur le Douro ainsi que les sorties régionales organisées en IDF, Sud-Ouest, Ouest et Hauts-de-France. Les idées foisonnent au niveau des loisirs : le programme 2026 s'annonce très attractif avec le voyage dans les Pouilles et l'assemblée générale en Alsace à Orbey (enfin on l'espère !), et le comité loisirs travaille déjà sur 2027 (Écosse, AG en Bretagne ??).

La revue **arc en ciel** est attendue chaque quadrimestre avec impatience par nos membres, grâce à son contenu qui reflète la diversité de nos activités et à sa qualité toujours excellente. Merci à Pierre Chaillot, le rédacteur en chef, pour son inlassable travail ainsi qu'au comité de rédaction et à l'équipe de graphistes de Trappes.

Un autre axe développé par l'AAM, et non le moindre, est de contribuer à la promotion de la culture météorologique, ainsi que de recueillir et diffuser des éléments de « mémoire » qui sont chers à nos anciens.

Je citerai :

- la deuxième édition du concours de nouvelles 2025 qui a connu un vif succès avec 48 nouvelles dont 2 bandes dessinées. Le jury du prix a désigné un premier prix et 6 prix thématiques. Merci à Jean-Paul Giorgetti (photo 4) pour la coordination du concours. La remise des prix aura lieu le 12 novembre à 17H au Centre International de Conférences de MF à Toulouse ; nous vous attendons nombreux en distanciel ou présentiel ; Serge Zaka, ingénieur agronome et chasseur d'orages, parrain du concours, fera un exposé sur l'évolution des paysages en 2050 avant la remise des prix ;
- l'an dernier, le colloque sur « la météo, santé et changement climatique » a eu lieu à Toulouse avec des médecins spécialistes du sujet et réuni 200 personnes environ. Il était animé brillamment par Isabelle Donet. Cette année, le 13 novembre de 14 à 17h, le thème du colloque sera tourisme et changement climatique. Là aussi venez nombreux en présentiel ou distanciel ;
- le Prix AAM Patrick Brochet 2025 a été attribué à 2 techniciens d'exploitation pour leur remarquable mémoire effectué sur la prévision de cyclone par réseau de neurones à la Réunion. Je remercie Jean-François Mahfouf et le jury du prix pour l'animation de ce prix qui nous permet de maintenir des relations intergénérationnelles ;
- nos activités sur le recueil de la mémoire météorologique se poursuivent, avec en particulier un important travail en cours sur le centre de Trappes mené par Patrick David et un travail sur la biométéorologie d'Anne Fournier, ainsi que des contributions individuelles sur vos parcours professionnels.



4 : Paul Giorgetti

Le site web tenu par Joël Hoffman a été refondu avec un graphisme plus attrayant. Il est toujours très consulté. Merci à Marc Murati d'avoir assuré parfaitement la transition avec Joël.

Il est fondamental de continuer à nous faire connaître et à donner une image dynamique de notre

association. Nous devons donc poursuivre et développer nos efforts de communication auprès de notre communauté et en direction des futurs retraités. C'est l'affaire de nous tous de promouvoir l'AAM auprès de nos collègues, qu'ils soient retraités ou encore en activité. Il est également important que nos nouveaux membres

s'investissent dans les différentes instances de l'AAM tout en maintenant l'osmose avec les plus anciens.

L'AAM va continuer sa marche en avant grâce à notre (je devrais dire votre) engagement, et j'ai totalement confiance dans notre capacité à nous renouveler et à trouver de nouvelles activités pour nos membres.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

AAM accueil • Activités régionales • arc en ciel • Mémoire météo • Actions jeunes • Obs. Prévis. Climat • Colloques/concours

Association des Anciens de la Météorologie

Les dernières actus			Favoris		
Novembre 2025 Météo, tourisme et changt clim. Colloque 13/11/25 - le programme - vidéo du colloque	Novembre 2025 Concours de nouvelles 2025 - la remise des prix - regarder la vidéo de la remise des prix	Septembre 2025 AG 2025 au Pays Basque - programme séjour - support présentation	L'AAM en bref...	 Les nouvelles sociales	Newsletter Les lettres Info

2 - Le rapport d'activités

Le rapport d'activités est présenté par Maurice Imbard, secrétaire général de l'association. Par la suite, les interventions des présidents des comités et les délégués régionaux compléteront la présentation de ce rapport.

Pour ce rapport d'activités, nous allons nous en tenir aux activités d'une année, de septembre 2024, date de notre dernière assemblée dans le Cantal à aujourd'hui.

Bienvenue au centre Azuréva d'Hendaye. Merci à tous ici présents et notamment aux « nouvelles têtes », à ceux et celles que je ne connais pas, nouvelles ou nouveaux dans l'association ou à celles et ceux participants pour la première fois à notre assemblée générale. Merci plus particulièrement à Jean-Louis Champeaux, Colette Vichery, Emmanuel Cehay et Bernard Dupont qui ont permis la tenue de cette 78^e AG. Merci à tous ceux qui ont contribué à cette assemblée générale et à ce rapport : membres des Comités nationaux, équipes et délégués régionaux, organisateurs des activités nationales et régionales qui ont joué le jeu de m'envoyer en plein mois d'août leur contribution pour cette présentation en temps et heure.

L'AAM comptait de l'ordre de 348 membres début septembre répartis sur les différentes régions. La majorité des membres étant nées entre 1945 et 1955.

Fin 2024, 2 nouveaux membres ont adhéré, ce qui porte le nombre de nouveaux membres pour 2024 à 30 personnes et 19 nouveaux membres ont adhéré depuis janvier 2025.

Nous comptons aussi malheureusement plusieurs décès : Claude Fons, Jean-Pierre Vidal, François Descaillot, Marc Agrumi, Daniel Bricard, André Bizeray, Gérard Dubois, Claude Niclot, Jean Soulié, Jean-Pierre Pallier, Jean-Marie Poiret. Il faut aussi noter le décès de Laurent Laplace, membre honoraire de notre association, décédé le 22 septembre.

Depuis septembre 2024, le bureau s'est réuni trois fois en visioconférence. Le conseil d'administration, 3 fois également (Toulouse, Saint-Mandé et en visioconférence).

Au niveau national, 3 revues **arc en ciel**, les numéros 204 à 206, ont été publiés.

À raison d'une fois par mois, nos membres ont été informés des activités et actualités par l'envoi numérique de la **Lettre Info**.

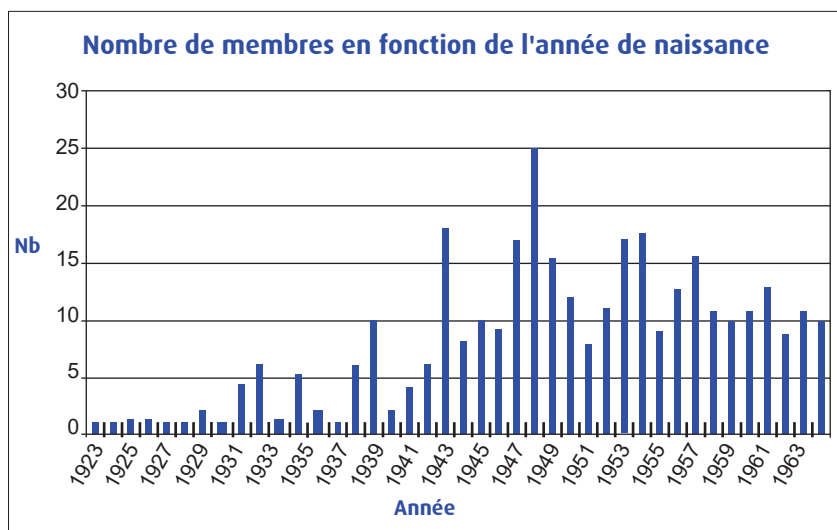
Cette année a été aussi l'année où nous avons renouvelé la convention avec Météo-France



pour les trois ans à venir, 2025 à 2027. Cette convention ne porte que sur nos actions ou activités concernant la diffusion de la culture météorologique. Météo-France soutient la réalisation d'**arc en ciel** en assurant sa mise en page par le personnel de Trappes et en accordant une subvention annuelle de 7 000 €. Chaque année, les actions financées sont détaillées dans une annexe financière. Pour 2025, Météo-France accorde sa subvention pour le prix AAM Patrick Brochet, le concours de nouvelles et le colloque **Météo, Tourisme et Changement Climatique**.

Je voudrai insister sur ces actions rattachées à cette culture météorologique, et rappeler l'importance du bénévolat. Par exemple le prix Patrick Brochet, en 2025 c'est l'implication de neuf membres dans un jury présidé par Jean-François Mahfouf, membres qui ont lu et relu dix rapports et en ont fait l'analyse et sélectionné l'un d'entre eux. C'est l'organisation de réunions, l'organisation de la remise du prix, la mise en forme du texte du lauréat pour **arc en ciel**, etc. Il en est de même pour le concours de nouvelles ou le colloque de novembre.

Je terminerai cette intervention par le bilan des comités et des délégations régionales. Les comités se réunissent régulièrement par visioconférence. Pour les délégations, c'est en 2025 19 sorties ou activités, c'est encore 7 sorties prévues d'ici la fin de l'année. Ce sont deux publications régionales, la Feuille Île-de-France et l'Éclair du Sud-ouest. C'est la tenue de tables d'information. Tout cela demande aide et bénévolat.



3 - Enquête 2025 auprès des membres

Présentée par Isabelle Donet
(photo 5)

L'enquête a été réalisée en juin 2025. Nous avons reçu 64 réponses, correspondant à un panel représentatif en termes de pyramides des âges (de 62 à 91 ans), d'ancienneté à l'AAM (de 0 à 55 ans) ou de localisation (35 départements).

De façon générale, l'AAM a été connue grâce à des anciens collègues et par les actions de communication. L'adhésion à l'AAM est forte d'abord pour le lien social entre membres, puis pour la revue **arc en ciel** et l'annuaire, enfin pour les colloques, sorties ou repas collégiaux.

En conclusion :

- une satisfaction unanime pour la revue **Arc en ciel** et la Lettre Info ;
- des commentaires sur les régions ayant peu de membres, également sur les voyages printaniers et les activités ;
- des attentes et des suggestions pour de nouvelles activités.



7 : Isabelle Donet
(Enquête 2025 auprès des membres)
6 : Colette Vichery
(présentation du rapport financier)

4 - Le rapport financier

Présenté par la trésorière
Colette Vichery (photo 6)

EXERCICE 2024

Compte d'exploitation 2022

Le résultat d'exploitation 2024 affiche un excédent de 15 910 € mais celui-ci est peu représentatif car lié à de nombreux mouvements d'autres exercices tels que les activités en régions, les acomptes pour les voyages 2024 et 2025 en Irlande et sur le Douro, l'AG dans le Cantal et celle d'Hendaye.

Le budget fonctionnement présentait un déficit de 3 202 € malgré le versement des intérêts du livret « A » de 1 996 €.

Bilan

Rappelons que le bilan est le cumul des avoirs sur le compte-courant et le livret A, diminués des recettes et dépenses dues et non encore réalisées. Au 31 décembre 2024, le bilan s'établissait à 57 347 €.

5 - Rapport du vérificateur aux comptes pour l'exercice 2024

*Rapport établi
par Dominique André*

La vérification a porté sur le bilan financier global 2024 correspondant au compte de résultat des opérations comptables, en s'appuyant sur le budget prévisionnel précédent et le budget prévisionnel du nouvel exercice à l'aide du Grand livre soit 1156 opérations financières en 2024 et plus de 40 000 chiffres.

À l'issue de ce travail, il n'y a pas de remarques particulières et un avis favorable au quitus est donné.

Le vérificateur tient à féliciter la trésorière, Colette Vichery.

Le quitus est voté à l'unanimité.

À l'issue de la présentation de l'exercice 2024 par la trésorière et de la présentation de Dominique André sur la vérification des comptes 2024, le budget prévisionnel 2025 est abordé et une discussion budgétaire est engagée.

Budget

*Budget prévisionnel présenté
par la trésorière Colette Vichery*

Prévision 2025

Concernant les cotisations 2025, le montant de recette envisagé est de 10 500 €. 297 cotisations ont été payées et 32 restent à régler ; 19 nouvelles adhésions. On enregistre 9 démissions et 11 décès.

Le budget prévisionnel 2025 prend en compte l'augmentation des dépenses due à la prise en charge des impressions des bulletins arc en ciel. Le conseil d'administration a décidé pour 2025 de réduire le montant de la réserve de 12 220 € pour obtenir un budget à l'équilibre.

Le président Jean-Louis Champeaux organise alors une discussion

Activités constantes, nous avons donc un budget prévisionnel déficitaire.

Pour l'instant, l'équilibre est obtenu en diminuant la réserve, mais ce n'est pas une solution pérenne.

Quelles pourraient être les solutions pour avoir un budget à l'équilibre ? :

- ▶ Trouver des subventions (CCAS, autres) ?
- ▶ Faire payer la version papier de la revue *arc en ciel* ?
- ▶ Faire appel à des sponsors, autres ?

Toutes les activités nationales et régionales sont financées par nos membres, ce qui n'est pas le cas des autres associations qui bénéficient de subventions du CCAS ou des CLAS.

Le CCAS ne veut pas nous reconnaître comme association nationale pour cause de rationalisation.

Les propositions de l'administration lors de la dernière réunion du groupe de travail CCAS (GT CCAS) créée à notre demande étaient :

- ▶ L'AAM pourrait devenir une section de l'ANAFACEM.
- ▶ Il pourrait être créée une fédération d'association nationales (AAM, ANAFACEM, ...).

Le 23 juin, date du dernier GT CCAS, les représentants de l'AAM ont manifesté leur préférence pour une fédération d'associations.

L'avis de l'assemblée générale est demandé.

À l'issue du débat, l'assemblée générale mandate le bureau pour, dans le cadre du GT CCAS, étudier la possibilité d'une fédération d'associations.

6 - Fixation de la cotisation 2026

La cotisation actuelle est de 36 € par membre, les conjoints étant exonérés. Ce montant de cotisation avait été ré-évaluée en 2024. Le conseil d'administration du 12 juin 2025 propose à l'Assemblée de maintenir la cotisation au tarif actuel.

A l'issue d'un débat, il est décidé :

- ▶ de maintenir la cotisation 2026 au tarif de 36 € pour un membre de l'AAM,
- ▶ d'augmenter la cotisation à 40 € pour un couple (membre et conjoint).

Décision adoptée à la majorité moins 15 voix contre.

7 - Rapport des Comités, du Jury du Prix AAM, de la correspondante sociale et des Délégations régionales de l'Association

Comité Rédaction

Présidé par Pierre Chaillot

Le comité se compose toujours de dix membres, les mêmes que ceux énoncés lors de l'AG du Cantal.

Trois bulletins **arc en ciel** ont été édités, les numéros 204, 205 et 206. Deux numéros spéciaux sont en cours, le numéro 16 de Michel Beaurepaire *Les documents retrouvés* qui fera l'objet d'un tirage restreint et sera mis en ligne sur le site de l'AAM et le numéro 17 *Recueil de nouvelles écrites ou dessinées du concours AAM 2025* au format A5 (type livre de poche).

Un nouvel annuaire est aussi en cours.

Suite à de nécessaires économies budgétaires, le CA a souhaité limiter le nombre de page des **arc en ciel** autour d'une quarantaine. Le 6 mai dernier, le comité Rédaction a donc décidé de fixer quelques règles pour la composition des articles d'**arc en ciel** "version papier" :

- Nombre de pages maximum pour les articles à partir d'une définition de la police d'écriture (Times New Roman, taille 12), du nombre de photos par pages selon leur taille, et nombres de pages maximum selon qu'il s'agisse d'activité nationale ou régionale en garantissant à chaque délégation régionale une publication d'article relatant au moins une de leurs activités, une pagination plus importante étant réservée aux délégations n'organisant qu'une seule activité dans l'année (cas de l'Ouest et des Hauts-de-France) ;

- les articles non diffusés dans la revue **arc en ciel** seront disponibles sur le site de l'AAM.

Une première application de ces règles a permis de publier l'**arc en ciel** n°206 en 48 pages.

Comité Communication

Présidé par Christine Drevetton (photo 7)

Treize personnes composent le comité. Celui-ci s'est réuni trois fois en visioconférence.

La gestion du site WEB est assurée par Joël Hoffman avec Marc Murati en soutien. Il faudrait des volontaires pour aider sur la gestion du site ?

Comme activités récurrentes, il y a aussi l'envoi des Lettre Info et une présence sur les réseaux sociaux (groupe ouvert Facebook avec actuellement 155 personnes pas forcément membres, relais d'information sur les comptes personnels des membres sur linkedin et X).

Les événements réalisés en 2024 :

- le colloque "Météo, Santé et changement climatique" le 5 novembre 2024 : 127 participants (52 en présentiel, 75 en visioconférence). Nous avons eu beaucoup de retours positifs.

Et en 2025 :

- le colloque « Météo, Tourisme et changement climatique » le 13 novembre 2025, de 14h à 17h30 à Toulouse (CIC) et en visioconférence. Le colloque est coordonné par Isabelle Donet ;

- le concours de nouvelles 2025 avec comme, président du jury Jean-Paul Giorgetti et comme parrain Serge Zaka (agro-météorologue et « chasseur d'orages »). 48 nouvelles reçues dont 2 bandes dessinées.



En 2025 les onglets « AAM Accueil » et « Obs-prévi-climat » du site WEB ont été revus ou sont en cours de révision. Une réflexion est en cours sur les onglets « Mémoire » et « Jeunes ».

Sur le site également, sur l'icône « l'AAM en bref », on peut accéder au flyer et au support de présentation de l'AAM.

Un projet d'affiche rappelant l'existence de l'AAM et nos liens Internet, destinée aux centres de Météo-France, va être réalisée.

Des tables de présentation auprès des agents de Météo-France ont été tenues à Toulouse et Saint-Mandé avec distribution de flyers. De même, nous participons aux stages retraite organisés par l'administration et nous envoyons un mail d'information aux agents partant à la retraite.

Comité Loisirs

Présidé par Jean-Louis Plazy
(Photo 8)

Le Comité est composé de dix-sept membres. Ceux-ci se sont réunis en visioconférence cinq fois.

Concernant les actions passées, pour rappel le séjour associé à l'AG 2024 a dû être organisé en urgence dans le Cantal suite à l'incendie sur le site d'Alsace. Cela a nécessité un gros travail de la part de Jean-Louis Champeaux et de Christine Drevetton.

Cette année, le voyage de printemps était une croisière sur le Douro, organisée par Jean-Jacques Vichery et Danielle Garnier. 53 personnes y ont participé et la satisfaction est unanime malgré la panne d'électricité sur la péninsule ibérique.

Pour 2026 les voyages à venir sont finalisés :

► le voyage de printemps en Italie dans la région des Pouilles du 7 au 14 mai. 53 membres inscrits et 3 personnes seules en liste d'attente. Les organisateurs sont Jean-Louis Plazy, Jean-Louis Champeaux et Christine Drevetton. Nous nous heurtons à un problème d'offre limitée de « single » proposée par les agences de voyages ;

► le séjour associé à l'AG 2026 se fera du 14 au 19 septembre 2026 en Alsace à Orbey, projet initialement élaboré en 2024 réactualisé pour 2026. Les organisateurs sont Christine Drevetton et Pascal Burckel. Le séjour est détaillé dans la présentation de cette AG.

Et pour 2027, le voyage de printemps et le séjour associé à l'AG sont en projet :

► Écosse au printemps 2027, organisateurs : Sophie Cabrol et Jean-Louis Plazy ;

► séjour associé à l'AG 2027, certainement en Bretagne !



Jury du prix AAM Patrick BROCHET

Présidé par
Jean-François Mahfouf (photo 9)

La composition du jury a évolué depuis l'année dernière, avec le remplacement de Pierre Bauer par Sylvie Jourdain, ce qui porte à deux le nombre de femmes sur les 9 membres du jury.

Pour le Prix 2025, 10 candidats se sont présentés :

5 ingénieurs (IENM) et également 5 techniciens (TSE).

Le prix a été attribué au duo Adrien Gazo et Mickaël Lagavardan (TSE) pour le rapport : «*PRISME-CT : vers une meilleure prévision immédiate des intensifications de cyclones tropicaux à l'aide de modèle d'apprentissage profond*».

La remise du prix a eu lieu le 19 mars 2025 lors des Ateliers de Modélisation de l'Atmosphère (Météopole– Toulouse).

Le rapport des deux lauréats a été publié dans **arc en ciel** n° 206 page 3.

Pour le Prix 2026, Jean-François Mahfouf est intervenu à l'École Nationale de la Météorologie pour présenter le prix aux TSE et a transmis un enregistrement sur le Prix aux élèves ingénieurs. Les instructions de l'ENM pour le Prix ont évolué pour être plus en adéquation avec le règlement du prix sur l'aspect vulgarisation.

Il reste à trouver une date de remise du prix 2026 pour permettre la présence du plus grand nombre de membres de l'AAM et/ou d'élèves de l'ENM.

Comité Jeunes

Animé par Joël Hoffman
et Emmanuel Celhay

Les "Rencontres Météo et Espace" (RME), manifestation annuelle organisée par le Centre national d'études spatiales (CNES), Météo-France et Planète Sciences Occitanie ont été annulées en 2025 sans perspective de reprise. Nous sommes contraints de nous orienter vers d'autres projets à construire en partenariat. Quelles perspectives peuvent être ébauchées :

► travailler auprès de Météo-France sur une autre animation scientifique existante au bénéfice des jeunes ;

► développer notre présence auprès des écoles, collèges et lycées (interventions en classe).

L'AAM continue de participer au Conseil supérieur de la météorologie (CSM) et est présent à la session inter-commission du CSM, à la *commission observation* (Isabelle Donet, présidente de la commission) et à la *commission santé et environnement* (Anne Fournier). La *commission éducation-formation* est toujours en sommeil et ne semble pas être réactivée.

Comité Mémoire

Présidé par Marc Gillet

Ont été publiés :

- un hommage à Michel Beau par Patrick David et Jean Tardieu ;
- un article sur le parcours professionnel de Claude Guillerand ;
- un article sur les activités d'un ingénieur commercial météo en Corse par Jean-Paul Giorgetti ;
- un article sur « La galerne du Golfe de Gascogne et la coopération franco-espagnole » par Patrick David ;
- un hommage à Michel Plantier par Jean-Paul Benec'h, un hommage à Blandine Belin par Jean Coiffier, un hommage à Catherine Laborde par Anne Fournier.

Sont prévus ou en cours d'élaboration :

- un article sur « La pêche au thon à bord du Pêcheur Breton » par Michel Hontarrède ;
- un article sur le passage du cyclone David en Martinique par André Carrère ;
- un historique du Centre Interrégional et de la station du Bourget par Paul Valbonetti ;
- un historique de l'Observatoire de Trappes par Patrick David ;
- un article sur la biométéorologie à Météo-France par Anne Fournier ;
- une communication sur l'histoire de l'ENM, à partir de l'ouvrage en cours de préparation par son Directeur à l'occasion du centenaire de l'école ;
- la publication des mémoires de Georges Dhonneur.

Correspondant Social

Intervention de Danielle Garnier
(photo 10)

Pour rappel, le correspondant social n'est pas la seule personne de l'association dévolue « au social ». Le rôle social que joue l'AAM envers ses membres est l'affaire de chacun d'entre nous. Nous nous devons de maintenir le lien avec les plus âgés, les plus fragiles et les personnes en difficultés, car chacun d'entre nous connaît ou est en contact avec d'anciens collègues. Le correspondant social ainsi que les membres élus peuvent ensuite accompagner ces personnes en les orientant vers des interlocuteurs compétents.

En tant que correspondante sociale j'attire l'attention sur les informations pouvant intéresser les membres ou leurs être utiles.

Joël Hoffman a réorganisé l'onglet « nouvelles sociales » du site en mettant en exergue quatre sites qui couvrent une grande partie des questions que les retraités peuvent se poser :

- alpha-sierra.org et aramis-asso.com, dédiés aux agents actifs et retraités de la DGAC et Météo-France qui détaillent toutes les prestations et services auxquels ils ouvrent droit ;
- le portail de l'ENSAP et www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr qui s'adressent à un public plus large de retraités, et apportent

des renseignements et services complémentaires, par exemple sur la perte d'autonomie.

Des articles sont également mis en ligne sur notre site WEB. Ils sont datés ou étiquetés comme nouveaux. Certains paraissent dans **arc en ciel** quand la date de parution de la revue n'est pas trop éloignée de l'information concernée.

On peut constater qu'énormément de démarches se font désormais quasi uniquement en ligne. Là encore il appartient à chacun d'entre nous d'être un intermédiaire pour nos membres qui ne disposent pas d'ordinateurs. C'est pour eux qu'a été publié dans le dernier **arc en ciel** les coordonnées téléphoniques des assistantes sociales de la DGAC et Météo-France.

Dernièrement deux mesures ont été mise en place en direction des retraités :

- l'accès subventionné aux restaurants administratifs ;
- la possibilité d'adhérer aux contrats collectifs souscrits par les administrations dans le cadre de la Protection sociale complémentaire.



10

Délégation des Hauts-de-France

Dirigée par Jean-Jacques Vichery (photo 11) et Anne Fournier



11

18 membres de l'AAM sont domiciliés dans les Hauts-de-France. La délégation Hauts-de-France coopère historiquement pour ses sorties avec le Groupe

Mémoire de Lille-Moulins (GMLM). Elle s'associe occasionnellement avec les membres AAM de l'Île-de-France, ce qui permet de réaliser une journée de découverte dans la région.

Le 3 juin 2025, 17 personnes ont participé à la journée de découverte qui comprenait :

- la visite guidée des jardins du Conservatoire Botanique National de Bailleul ;
- la visite de l'Atelier des Arts Sucrés à Bailleul ;
- la visite guidée de la Ferme des Orgues à Steenwerck.

Délégation Centre-Est

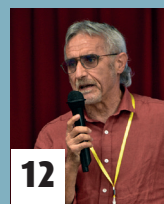
Dirigée par Laurent Mérindol

Des discussions informelles ont eu lieu lors de rencontres conviviales sur le projet sortie Crémieu mais celui-ci n'a pas abouti en 2025.



Délégation Ouest

Dirigée par Claude Nano-Ascione (photo 12)



12

La délégation mène des actions de communication sur l'AAM et ses activités dans l'ouest. Sont réalisés également des entretiens téléphoniques personnalisés avec les membres.

Le 15 mai 2025, la délégation a organisé une Journée de retrouvailles en Pays de Redon qui était composée d'une croisière sur la Vilaine du barrage d'Arzal à Redon, d'un déjeuner dans un restaurant privatisé à Redon et d'une visite découverte de la ville de Redon réalisée avec une guide-conférencière.

11 : Jean-Jacques Vichery
(présentation rapport délégation Haut-de-France)
12 : Claude Nano-Ascione
(présentation rapport délégation Ouest)

Délégation Île-de-France

Dirigée par Maurice Imbard

Trois activités récurrentes sont réalisées chaque l'année :

- la publication d'une « feuille ». En 2024-2025, 4 feuilles publiées ;
- une réunion annuelle avec les membres de la délégation. Le 13 janvier 2025 à Saint-Mandé : bilan de l'année écoulée et esquisse des activités 2025, avec une intervention de Carole Criquillon, assistante de service social et une conférence de Marie-Hélène Pépin, cheffe de la Documentation sur « Les femmes oubliées dans les sciences de l'atmosphère » ;
- un repas de fin d'année : C'était le 5 décembre, à l'Auberge Aveyronnaise dans le 12^e arrondissement de Paris, 43 participants dont Laurent Laplace, décédé tout récemment.

Les autres activités 2024-2025 :

- cinq visites : l'Hôtel de la Marine, le fort de Saint-Cyr, la Bourse de commerce et la collection Pinault, le musée des Arts décoratifs et la gare Montparnasse et son quartier ;
- deux conférences : « l'histoire de l'avion Rafale » et « Météo-France et les Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 » ;
- trois marches en Île-de-France avec l'ANAFACEM IDF: Noël à Paris, les bords de la Marne et les bords de l'Yerres.

Délégation Sud-Ouest

Dirigée par Joël Hoffman

La délégation sud-ouest participe aux divers événements se déroulant sur le site toulousain, tels que la formation des futurs retraités, le colloque AAM de novembre 2025 et la remise du Prix AAM. Elle publie 3 à 4 fois par an une feuille d'information, nouvellement baptisée l'*Éclair du Sud-Ouest*.

Sur 2024-2025, de nombreuses activités ont été organisées :

- un déjeuner et une visite de l'exposition « Cathares » (musée Jacobins et Saint-Raymond) ;
- un repas de fin d'année et une conférence sur le vent d'Autan ;
- un déjeuner et une visite des installations du journal *La Dépêche du Midi*.
- la visite de l'unité Safire (avions instrumentés) accompagnée d'un déjeuner ;
- la visite de Saint-Lizier et un déjeuner.

Nouveauté, en septembre 2025, la délégation a organisé une sortie vélo : La rigole de la Montagne Noire, soit une cinquantaine de kilomètres, vélos musculaires ou à assistance électrique.

A l'issue des présentations du secrétaire général, des présidents des Comités et des délégués régionaux, le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

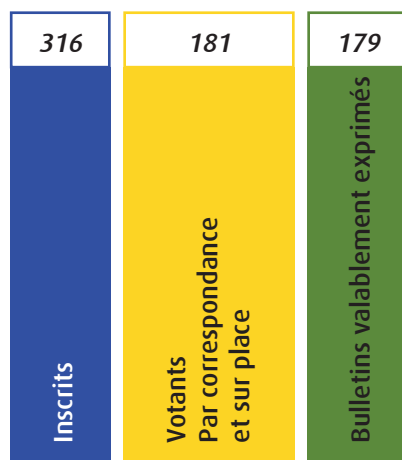
8 - Nomination de membres honoraires

Sur proposition du Comité Honoraire, le Conseil d'administration a décidé de nommer cette année deux membres honoraires, nos collègues Jean-Pierre Chalon et Emmanuel Celhay.

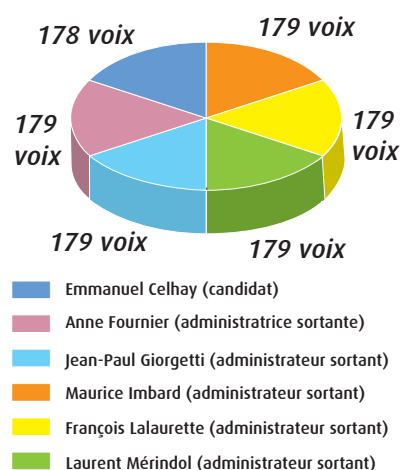
La remise de leur diplôme par le président et le secrétaire général de l'AAM s'est faite à l'issue du repas de gala à Hendaye le 30 septembre. Toutes nos félicitations à :
► Jean-Pierre Chalon, membre de l'AAM depuis 2015, membre du conseil d'administration de 2016 à 2024, vice-président de l'AAM de 2016 à 2024 et membre des comités Rédaction et Communication.

► Emmanuel Celhay, membre de l'AAM depuis 2012 (avant la retraite !), membre du conseil d'administration de 2016 à 2024, participant au Bureau en renfort, et membre des comités Loisir, Mémoire et Jeune.

9 - Proclamations des résultats des élections du Conseil d'administration



Ont obtenu :



Félicitations à l'ensemble des élus.

10 - Nomination du vérificateur aux comptes

Dominique André, vérificateur aux comptes 2024 accepte de prolonger son mandat pour les comptes 2025. Merci à lui.

La prolongation de la mission de Dominique André en tant que vérificateur aux comptes de l'AAM est adoptée à l'unanimité.

11 - Interventions des invités

Valérie Milon, Directrice adjointe Météo-France de l'inter-région Sud-Ouest (photo 13), remercie l'AAM pour son invitation et se réjouit d'être parmi nous. C'est avec beaucoup de plaisir qu'elle retrouve un certain nombre d'anciens collègues. Elle a été très intéressée par les présentations des différents intervenants au cours de cette assemblée générale et par la diversité de nos actions et activités de l'AAM.

Jean-Pierre Pellen représente l'ANAFACEM (Association Nationale des Anciens Fonctionnaires de l'Aviation Civile Et de la Météorologie) (photo 14) et transmet le message du président de l'association, Alain Renaut qui n'a pas pu participer à notre AG. Outre les remerciements suite à l'invitation, Jean-Pierre présente l'association ANAFACEM et rappelle son organisation, ses structures et activités et ses liens et relations amicales avec l'AAM.

En l'absence de questions de la part de l'assemblée à la suite de ces dernières interventions, Jean-Louis Champeaux, président de l'AAM, clôture cette 78^e assemblée générale de notre association et donne rendez-vous à l'année prochaine à Orbey en Alsace. 🌈

13 : Valérie Milon
(directrice adjointe Météo-France de l'inter-région Sud-Ouest)

14 : Jean-Pierre Pellen
(représentant de l'ANAFACEM)



13



14

Crédits photos : Joël Hoffman